

A distance



VAE-26.2 FINANCEMENT DES PARCOURS VAE EN MARTINIQUE EN 2026 DECRYPTAGE DES NOUVELLES REGLES

Depuis décembre 2022, la VAE connaît une réforme majeure, offrant à chaque candidat un parcours simplifié, accéléré et accompagné.

La question du financement de l'accompagnement et plus largement des parcours VAE reste un enjeu central pour les candidats, comme pour les acteurs de la formation de l'emploi et de l'orientation. En 2026, qui finance quoi dans un parcours de VAE ? Décryptage.

Objectifs

- Identifier les changements intervenus
- Identifier les financements mobilisables par statut de bénéficiaire
- Comprendre le rôle clé de l'accompagnateur pour sécuriser le parcours

Public visé

Acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi
Conseillers Points information-conseil en VAE labellisés
Accompagnateurs VAE

Prérequis

- ✓ **Pédagogique** : aucun exigé
- ✓ **Technique** : ordinateur équipé de micro et caméra fonctionnels

Dates

☐ **Jeudi 22 octobre 2026**

Horaire - Durée - Effectif

9h00 à 10h30 - 1h30 - illimité

Au programme

- ☐ Ecosystème de la VAE en Martinique
- ☐ Récentes évolutions
- ☐ Panorama des solutions de financement par statut de candidats VAE
- ☐ Ressources
- ☐ Temps d'échanges, quizz, cas pratiques

Intervenants

- ☐ **AGEFMA CARIF : Marie-Line DRAME** - Chargée d'information et conseillère VAE
- ☐ **TRANSITIONS PRO Martinique** :

Accessibilité - handicap

Dès l'inscription contactez l'AGEFMA.
Exprimez tous besoins spécifiques pour participer à cette action

Contact Pôle Compétences

Marie-Line DRAME
vae.martinique@agefma.fr
Tél : 0696 05 84 10

 Inscription obligatoire : **[lien d'inscription](#)**